

LES AÉROPORTS

TOURS DE TRANSMISSION, CAUSE DE DANGER À
CALGARY

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Erik Nielsen (Yukon): Avant de poser ma question, monsieur l'Orateur, il n'est que juste, je crois, de signaler que la période des questions a commencé à 4 heures moins 20 et a déjà duré 45 minutes. Ma question s'adresse au ministre des Transports. Elle découle du projet de Radio-Canada ou du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion de construire des tours de transmission radiophonique de 473 pieds de hauteur, au sud de l'aéroport international de Calgary, à Shepard. Les aéroclubs de la région ont-ils présenté des instances au ministre et celui-ci se propose-t-il d'instituer une enquête fondée sur les évaluations individuelles dont il a discuté avec ces associations, en vue de déterminer le danger que ces tours représentent pour l'aviation en général?

M. l'Orateur: A l'ordre! Il faut inscrire cette question au *Feuilleton*.

M. Nielsen: Avec tout le respect qui s'impose, monsieur l'Orateur, cette question est urgente.

Des voix: Asseyez-vous!

M. l'Orateur: A l'ordre! Je n'en vois pas l'urgence. La parole est au député de Lapointe.

M. Nielsen: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. J'ai pris la parole pour poser au ministre une question concernant la sécurité de l'aviation dans notre pays. La construction de tours s'élevant à près de 500 pieds, qu'on entreprendra un jour ou l'autre, ou même d'un moment à l'autre, constitue, à mon avis, une question urgente. En effet, les 18 derniers mois, il y a eu 14 vies de perdues au cours d'accidents dus à la collision d'un avion avec des câbles et des tours. Je suis sûr que le ministre a une réponse toute prête à ma question et que l'industrie de l'aviation tient à savoir quelles mesures de sécurité il entend prendre.

M. l'Orateur: Je regrette, mais je ne vois pas très bien comment la question se rattache au Règlement. La question du député exige une réponse réfléchie, et le ministre a le droit de prendre le temps nécessaire pour la préparer.

M. Nielsen: Je me demande si le ministre pourrait être autorisé à répondre à titre personnel, pour nous faire savoir s'il entendra les représentants des associations aéronautiques intéressées.

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: La parole est au député de Lapointe.

(Texte)

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre. Sait-il que l'honorable ministre sans portefeuille (M. Dupuis) a été l'objet d'un blâme de la part du ministre des Affaires municipales de la province de Québec, et a-t-il l'intention de rompre son collègue en conséquence?

(Traduction)

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, tout ce que je sais, c'est que mon honorable ami a posé une autre question irrecevable.

LES PUBLICATIONS

PARRAIN D'UNE MOTION INSCRITE AU
«FEUILLETON»

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au premier ministre une question au sujet des travaux de la Chambre. Quand la motion concernant les périodiques canadiens a été déposée, elle a été déposée au nom du premier ministre. Or, aujourd'hui, elle est inscrite au nom du ministre des Finances. Je me demande si ce changement revêt une importance quelconque; ou alors, pourquoi, au début, le premier ministre a-t-il parrainé la motion?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, cela ne revêt aucune importance. Si cette affaire est étudiée indépendamment du budget, je m'en occuperai; si elle est tranchée dans le cadre du budget, c'est le ministre des Finances qui y verra.

M. Fisher: Question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre pourrait-il expliquer davantage ce qu'il entend, quand il dit que la question pourrait être tranchée dans le budget?

Le très hon. M. Pearson: Je ne fournirai pas d'explication pour le moment. J'essayerai de le faire à un moment plus propice.

(Texte)

L'INDUSTRIE

LES RÉGIONS DÉSIGNÉES ET LES NOUVELLES
INSTALLATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et de la Production de défense. Peut-il nous dire